

Compétence environnement

↳ Instauration de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : Cette colonne existe sur l'avis d'imposition de taxe foncière depuis 2015, sans être renseignée ; elle devrait l'être très prochainement.

↳ Prise en charge de la réhabilitation de la décharge du Manas pour un cout total de 193523€ dont une petite partie resterait à la charge de la commune (<10%).

Compétence Aménagement de l'espace - Plan Local Urbanisme Intercommunal

↳ Instruction des permis de construire au niveau CCNEB ; Le travail préparatoire reste à la charge de la mairie.

Le plan d'aménagement et de développement durable a été adopté en décembre 2017 par le Conseil Communautaire.

Nous devons maintenant travailler sur le zonage et le règlement pour faire aboutir le PLUI qui sera applicable au 1^{er} janvier 2020.

Compétence tourisme

↳ PLR : L'entretien, le balisage, la promotion, etc., sont pris en charge par la CCNEB **Au-delà de notre commune, la CCNEB, intervient aussi sur de grands projets comme :**

↳ Construction d'un EHPAD à Lembeye

↳ Agrandissement de la crèche de Nousty

↳ Création d'un échangeur à Berlanne

↳ Commercialisation des zones d'activité existantes

Ceci n'est qu'une synthèse non exhaustive, vous trouverez sur le site internet tous les documents et informations sur ces projets :

<http://www.cc-paysdemorlaas.fr>